

# LE RÈGLEMENT SPORTIF DE LA COMPÉTITION

- Formule de jeu principale : Shamble à 2 sur 18 trous (index minimum 54): après que les 2 joueurs aient tapé leur départ, le camp choisit l'une des balles pour chaque coup et les 2 joueurs tapent du même endroit jusqu'à la fin du trou.
- Inscription : épreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés d'une fédération et porteurs d'un certificat médical valable. Inscription auprès de l'accueil du golf. Chaque équipe doit être composée au minimum d'un adulte. Si un participant souhaite s'inscrire l'accueil du golf fera son maximum pour lui trouver un partenaire mais sans obligation de résultats.
- Index : Les index seront ramenés à 36. Pour chaque joueur, l'index de jeu retenu sera celui de la veille de la compétition.
- Marques de départ : départs jaunes pour les hommes et rouges pour les femmes.
- Appareil de mesure : seuls les appareils de mesure des distances sont autorisés.
- Valeur des lots : la valeur de chaque prix ne dépassera pas 750 € en conformité avec la règle 3-2.a du statut amateur édictée par le Royal & Ancient.
- Droit à l'image : les participants autorisent le golf organisateur de l'événement à enregistrer des images de l'épreuve et à les exploiter.
- Comité de l'épreuve : il est composé d'un représentant de l'Association Sportive du club et du Directeur du golf.
- Participation: Une même équipe aura la possibilité de participer à plusieurs compétitions.